



## **Le SIEDS célèbre un siècle au service du déploiement des énergies en Deux-Sèvres**

lundi 4 décembre 2023, par [lpe](#)

En ce mois de décembre 2023, le Syndicat des Deux-Sèvres (SIEDS) fête ses 100 ans. Un siècle au cours duquel le secteur de l'énergie a connu des évolutions majeures et pendant lequel ce syndicat, créé par les élus au service de leur territoire, a su justement fédérer toutes les énergies.



**Roland Motard**, élu à la mairie d'Amilloux depuis 1983, préside depuis 2020 le SIEDS. Il est le 9<sup>e</sup> président à la tête de cet outil structurant des Deux-Sèvres piloté par les élus locaux. *« Le SIEDS est aujourd'hui un acteur majeur de l'énergie dans le département. Il fédère la quasi-totalité des communes du département et accompagne les élus dans leur stratégie énergétique. Nous sommes à leurs côtés pour l'entretien du réseau, sa modernisation, le développement des énergies renouvelables et leur intégration aux infrastructures existantes. Le SIEDS joue aussi un rôle pédagogique. Ainsi, nous travaillons avec le concours de l'association melloise La Bêta-Pi à la sensibilisation des enfants au sujet des énergies renouvelables à travers des ateliers pratiques et des animations dans les écoles. 132 classes avaient candidaté en 2022. C'est tout un symbole ; celui d'une pédagogie nécessaire dès le plus jeune âge car nous ne sommes pas seulement là pour construire, entretenir les réseaux et distribuer l'énergie ! »*

Une remarque à laquelle **Mehdi Gheribi**, directeur général des services du SIEDS depuis près d'un an, après avoir exercé pendant près de 15 ans différents postes de direction dans la filiale SÉOLIS, souscrit pleinement : *« le secteur de l'énergie connaît aujourd'hui une révolution semblable à celle qui a été à l'origine de sa création. Au lendemain d'une crise énergétique sans précédent, nous devons nous approprier de nouveaux modes de production pour assurer à notre territoire un avenir énergétique durable. C'est pour cela que nous accompagnons les communes dans leurs choix : enfouissement des lignes, diagnostics et rénovations énergétiques des bâtiments publics, production d'énergies renouvelables... Nous équipons aussi le territoire de stations de BioGNV et de bornes de recharge pour*

*véhicules électriques. Demain, ce sera l'hydrogène vert... Nous sommes toujours, 100 ans plus tard, à la manœuvre ! »*



## De l'électrification des campagnes aux énergies renouvelables

Le 10 décembre 1923, les élus du Conseil général des Deux-Sèvres créent le SIEDS afin d'électrifier les campagnes. À l'époque, seules des sociétés privées sont à la manœuvre mais plutôt dans les villes, plus rentables. Emile Marot, maire de Niort, conseiller général, en sera le premier président.

### Cette souveraineté se construira en plusieurs étapes :

- 1927 : création de la Régie du SIEDS qui construit et exploite le réseau d'électricité
- 1931 : le SIEDS installe son siège Grande rue Notre Dame à Niort.
- 1939 : 80% des habitants des communes qui adhèrent au SIEDS bénéficient de l'électricité, 4420km de lignes avaient été construits et 5 millions de kWh livrés
- 1999 : nouveaux statuts du SIEDS et création du système d'information géographique d'intérêt local ([SIGil](#)). Tempête du siècle.
- **2003 : le SIEDS s'engage dans la transition écologique**
- 2006 : la Régie du SIEDS devient opérateur gaz



- 2007 : ouverture totale à la concurrence des marchés français de l'électricité et du gaz naturel ; création de la filiale [3D Energies](#) (producteur d'énergie renouvelable éolienne)
- 2008 : la Régie du SIEDS évolue en [SÉOLIS](#) (société d'économie mixte, fournisseur d'électricité, de gaz, gestionnaire de l'éclairage public, opérateur de mobilité électrique, gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel) et [GÉRÉDIS](#) (exploitation et maintenance des réseaux publics de distribution d'électricité)
- 2011 : création de [SÉLIA](#) (ouverture au niveau national avec des offres de marché en électricité et gaz) et inauguration du 1er parc éolien à Celles-sur-Belle
- 2012 : création de [Séolis PROD](#) (créée pour étendre le bouquet énergétique au photovoltaïque, à l'hydraulique et à la méthanisation) et développement de la production d'énergies renouvelables
- 2021 : début du déploiement des compteurs connectés Linky GÉRÉDIS dans le département (170.000

à poser d'ici 2026) et création de Séolis Mobilités (mobilités durables)

- 2022 : crise de l'énergie mondiale
- 2023 : construction des 3 premières stations bioGNV du département



**Le SIEDS, en 2023, rassemble 256 communes, 8 EPCI, emploie - à l'échelle du groupe - 430 personnes.**

75% de son budget est investi dans les différents programmes de travaux : renforcement, effacement de réseaux, raccordements, éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments publics... Ainsi, **près de 6 millions d'euros ont été consacrés à la transition énergétique sur l'ensemble du département.**

Aujourd'hui, 3D Energies, avec une production annuelle de 210 GWh, permet grâce à ces 11 parcs éoliens, de couvrir 12% des besoins du territoire.

Quant à Séolis PROD, en direct et en participations, elle détient 182 centrales photovoltaïques, 7 parcs éoliens, 50 installations hydroélectriques et 3 unités de méthanisation. Soit un total de 147 GWh produits.

[1]

L'objectif est d'atteindre les 600 GWh produits en énergies renouvelables d'ici à 2030.

## **L'accompagnement des communes dans leur transition énergétique**

C'est pour parer à la crise de l'énergie et à l'augmentation des coûts de l'énergie que le SIEDS a développé **des programmes ambitieux de soutien à l'investissement pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et un programme d'autoconsommation.**

**Quelques exemples :**

**L'audit**, préalable à tous travaux, financé en tout ou partie par le SIEDS.

Vient ensuite le PSIL (**Programme de Soutien à l'Investissement Local**). Celui-ci permet de mettre des outils d'aide à la décision à disposition des collectivités, puis d'aider au financement à une hauteur maximale de 30% des devis. Les travaux peuvent aller du changement d'ampoules aux gros travaux d'isolation, en passant par le nettoyage des VMC.

Enfin, un appel à projets visant à soutenir l'installation d'équipements en **autoconsommation d'électricité photovoltaïque** a été lancé cette année. L'aide intervient au niveau des études mais aussi de la réalisation.

Ces dispositifs de soutien sont **cumulables avec ceux de l'Etat** : DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et dernièrement le Fonds Vert.

**Quelques chiffres (2022/2023) concernant ces dispositifs :**

- 232 audits commandés / 190 bâtiments visités

- 500.000€ versés pour le financement d'études
- 52 dossiers instruits au titre du programme SIEDS/Etat avec 4 millions d'euros de subventions SIEDS versées (sur un total de plus 13 millions d'euros de travaux)

Un rappel : Les bâtiments publics représentent 4% des émissions de gaz à effet de serre en France.

## Le SIEDS acteur des transitions au quotidien

Fort de son expérience dans le domaine de l'énergie, le SIEDS gère les **bornes de recharge pour véhicules électriques en Deux-Sèvres**.

Le parc actuel, composé de 332 points de charge, devrait être progressivement étendu pour répondre au besoin de près de 14000 véhicules électriques à l'horizon 2025 sur le territoire. On estime qu'il faut 1 point de charge pour 10 véhicules. Le développement du réseau se fera en concertation avec les collectivités, tout en répondant aux demandes des entreprises.

En complément de ces équipements, le territoire dispose désormais de **3 stations de bioGNV** (Chatillon-sur-Thouet, Thouars et Saint-Symphorien) destinées à alimenter les véhicules des usagers professionnels et collectivités essentiellement. Reliées à des unités de méthanisation, elles répondent aux exigences d'un mix énergétique nécessaire pour diminuer l'utilisation de ressources fossiles. La prochaine étape devrait être l'installation de stations d'hydrogène vert.

Pour compléter le portrait du centenaire, on peut ajouter la création en 2001 du **Système d'Information Géographique d'intérêt local** (SIGil) un service du SIEDS ouvert à toutes les collectivités et gestionnaires de réseaux du département. Le SIGil est une application web sécurisée pour la consultation des plans et matrices cadastrales, des réseaux, des documents d'urbanisme, des données communales, la création de données en ligne, la recherche et l'impression de carte et l'analyse du territoire.

Le SIGil évolue régulièrement avec de nouvelles fonctionnalités, comme récemment la création du **cadastre solaire** : <https://cadastre-solaire-sieds.siterre.fr>.

Il permet de visualiser tout le potentiel des bâtiments d'une zone géographique et de faire le meilleur choix, que l'on soit particulier, entreprise ou élu, en lien avec des outils de calcul de la consommation électrique et du retour sur investissement en panneaux photovoltaïques. Ou encore, à l'heure où les territoires doivent définir des zones d'accélération EnR, la création d'un profil « Atlas EnR » qui permet de :

- Visualiser dans un seul outil l'ensemble des données Nationales, Régionales et Locales
- Dessiner les zones d'accélération des Energies Renouvelable par Filière de production énergétique
- Faciliter la concertation dans les territoires en lien avec votre intercommunalité

Il y a 100 ans cette année, le SIEDS a été créé pour assurer la distribution de l'énergie électrique dans les zones rurales de notre département.

En 2023, les enjeux sont différents... Pour répondre à la crise que nous traversons, les élus du SIEDS ont souhaité accompagner, impulser, accélérer une transition énergétique équilibrée et respectueuse des territoires, une mission ambitieuse pour notre syndicat et un cap donné pour les années à venir !

Cependant, accélérer la transition énergétique passe aussi par un changement de comportement tant au niveau individuel que sociétal, pour repenser nos usages et consommations d'énergies, pour aller vers plus de sobriété.

Depuis 2 ans, c'est le rôle que s'est donné le SIEDS, en accompagnant et soutenant les collectivités vers la réduction de leurs consommations énergétiques que ce soit pour :

- La modernisation de leur éclairage public,
- La rénovation énergétique de leurs bâtiments publics,
- Le développement des mobilités de leurs habitants,
- Et désormais le déploiement de l'autoconsommation individuelle et collective.

Ses actions d'accompagnement et de financement permettront à court et moyen terme d'agir sur la consommation d'énergie et in fine sur la maîtrise de la facture d'énergie.

Avec l'expérience des 100 ans passés et pour les décennies à venir, le SIEDS reste un formidable outil de proximité pour la maîtrise de nos énergies en Deux-Sèvres et pour assurer à ce territoire une souveraineté à terme.

Plus : [www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)



***Comme le SIEDS, si vous souhaitez être "l'entreprise du mois" [rendez-vous ICI](#)***

---

## **Notes**

[1] (Chiffres 2022)